



United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

CONFERENCE MONDIALE SUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
L'enseignement supérieur au XXI^e siècle : Vision et actions
UNESCO, Paris, 5-9 octobre 1998

VOLUME IV

Débat thématique:

Autonomie, responsabilité sociale et liberté académique

Président : Association Internationale des Universités (AIU)

Document de travail préparé par

M. Guy Neave, Directeur de recherche, AIU

En collaboration avec :

- . Internationale de l'éducation (IE)
- . Fédération Internationale Syndicale des Enseignants (FISE)
- . Association internationale des professeurs et maîtres de conférences des universités (IAUPL)
- . Union internationale des étudiants (UIE)
- . Entraide universitaire mondiale (EUM)

et

le SECRETARIAT de l'UNESCO

Table des matières

Résumé	3
Panel.....	4
Rapport de synthèse	5
Document de travail.....	7
Discours:*	
Prof. B.M. Gourley, (South Africa).....	15
Mr Dennis Longid (The Philippines)	17
Doña Ximena Erazo (Chile).....	19
Mme Lise Bissonnette (Canada)	21
Prof. Wichit Srisa-an (Thailand)	24
Mr Olli-Pekka Heinonen (Finland)	27
Note pour la discussion.....	29

*Les auteurs sont responsables du choix et de la présentation des faits figurant dans cet ouvrage ainsi que des opinions qui y sont exprimées, les quelles ne sont pas nécessairement celles de l'UNESCO et n'engagent pas l'Organisation. Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Résumé

Le débat thématique sur la responsabilité sociale, les libertés académiques et l'autonomie s'inscrit dans un contexte de changement induit par deux puissants moteurs – la montée en flèche de la demande d'études supérieures et la mondialisation des échanges économiques, financiers et technologiques. Face à cette situation, d'aucuns font valoir qu'il appartient à l'Université de maintenir un judicieux équilibre entre l'impératif de développement technique et l'impact de ce dernier sur le tissu social.

Libertés académiques et autonomie universitaire apparaissent comme des conditions préalables sans lesquelles l'Université ne saurait s'acquitter au mieux des responsabilités diverses que la société lui confie. Ces conditions peuvent s'appliquer à la seule communauté universitaire comme elles peuvent s'inscrire dans la perspective plus vaste des droits de l'homme.

Selon une troisième optique, plus fonctionnelle, plus utilitaire aussi, l'autonomie de l'Université est indispensable si l'on veut voir l'enseignement supérieur prendre place dans une "société régie par la logique du risque". Les universités doivent être libres de prendre des risques comme elles en assument les conséquences.

La discussion centrée sur les défis lancés à l'Université en matière de libertés académiques et d'autonomie institutionnelle s'articule autour de quatre questions clés :

- Autonomie et imputabilité de l'institution universitaire
- Autonomie et partenariat
- Libertés académiques – la dimension éthique et les responsabilités sociales
- Libertés académiques et esprit d'entreprise

Panel

Président: Prof. Justin Thorens, Université de Genève, Suisse

Panelists:

Prof. B. M. Gourley
Vice-Chancellor
University of Natal
South Africa

Mr Dennis Longid
Asian Students Association
University of the Philippines
Philippines

Doña Ximena Erazo
World University
Service
Chile

Prof. Dr J. Marcovich
Rector, University
of Sao Paulo
Brazil

Mme Lise Bissonnette
Directrice
Grande Bibliothèque
"Le Devoir"
Canada

Mr Peter Preuss
President
Preuss Foundation
USA
Thailand

Prof. Wichit Srisa-an
Rector
Suranaree University
of Technology

Mr Olli Pekka Heinonnen
Minister of Education
Finland

Groupe consultatif/Comité de direction:

Prof. Justin Thorens
Université de Genève
Suisse

Rapport de synthèse

Lors de leurs communications, les sept membres du panel ont exprimé la même optique fondamentale et ambitieuse : l'autonomie, la responsabilité sociale et la liberté académique sont les valeurs essentielles et directrices qui caractérisent la relation entre l'enseignement supérieur et la société. Dans son discours préliminaire, le Président a mis l'accent sur le fait que la liberté académique ne constitue pas seulement une valeur fondamentale mais qu'elle permet également à l'enseignement supérieur de s'acquitter de sa mission vis-à-vis de ses différents partenaires et parties prenantes. La liberté est apparue comme un droit autant qu'un devoir.

Que l'enseignement supérieur se soit acquitté de cette mission de manière appropriée, qu'il ait assuré la promotion de la «liberté, de l'égalité et de la fraternité» et de la justice sociale ou qu'il ait puissamment contribué à combler le fossé entre les riches et les pauvres a toutefois été l'objet d'interrogations. Certains acteurs, les étudiants, par exemple, n'ont toujours pas été reconnus comme des partenaires à part entière. Le retrait de l'Etat n'a pas non plus nécessairement été l'indice d'une plus grande autonomie institutionnelle. L'enseignement supérieur reste un service public et l'éducation un bien collectif. De même, du point de vue de l'accès, de la défense des principes de la démocratisation de l'enseignement supérieur, et de la prévention du phénomène social plus large de «l'exclusion sociale», il est apparu que l'Etat ne pouvait pas se désengager vis-à-vis de la société au-delà de certaines limites en réduisant son intervention dans l'enseignement supérieur.

Toutefois, malgré le désengagement partiel de l'Etat, l'enseignement supérieur est de plus en plus l'objet de pressions dans les domaines de la formation, de la validation et de l'inculcation du savoir technique. De même, son action est de plus en plus soumise à un examen minutieux au nom de la collectivité. La dimension civique et morale de la mission de l'université risque de sérieusement s'amoinrir devant l'importance croissante des besoins technologiques, ainsi que sous la pression des exigences de court terme. L'enseignement supérieur doit toutefois s'acquitter d'obligations de long terme non moins essentielles au bien public et à la stabilité sociale. Au nombre des actions de long terme de l'éducation figure également l'engagement pour certaines causes : la préservation d'un certain nombre de valeurs et de tâches immuables - l'excellence ; l'examen et l'appréciation des changements d'ordre éthique de long terme qu'entraînent les transformations sociales ; ainsi que la mission continue visant à permettre aux étudiants de devenir des citoyens actifs à une époque de transformations souvent imprévisibles. Le caractère constant de ces missions en rend le maintien nécessaire.

Les établissements d'enseignement supérieur n'en demeurent pas moins d'efficaces promoteurs d'idées et contribuent puissamment à la prospérité de leur région. Au reste, les bienfaits d'une véritable liberté académique seront d'autant plus manifestes que cette capacité sera plus développée. Une fois consciente des avantages qu'elle tire de l'enseignement supérieur, la société sera disposée à étendre le principe de la liberté académique.

Cette «fonction de service», surtout lorsqu'elle fait intervenir la recherche ciblée, soulève la question fondamentale de la propriété intellectuelle qui constitue un des volets de la liberté académique. A qui appartient-il de définir la confidentialité ? Les intervenants ont puissamment fait valoir qu'une telle mission devait être confiée à chaque chercheur et être décidée au cas par cas en toute liberté.

Des institutions, et non pas seulement des individus, sont également soumises à des pressions similaires. De même, on ne peut nier que la réduction du rôle de l'Etat dans l'enseignement supérieur risque également d'entraîner pour les établissements concernés une plus grande difficulté à maintenir leur indépendance, tant intellectuelle qu'éthique, lorsqu'ils seront confrontés à des problèmes de ressources. Ainsi que l'a signalé un membre du Panel, l'Etat doit, avant de se désengager, s'assurer que les établissements d'enseignement supérieur sont suffisamment bien pourvus pour se permettre de refuser des contrats et des offres de soutien lorsqu'ils le souhaitent.

La mission de l'enseignement supérieur, et tout ce qu'en attend la société, connaît des mutations très profondes. Nous devons absolument porter notre attention sur des exemples précis qui

témoignent de la capacité de l'enseignement supérieur de répondre avec succès aux attentes de l'ensemble de la société pourvu que ces expériences puissent profiter à d'autres.

Les débats ont été animés et les intervenants ont commencé à remettre en question la notion de responsabilité sociale. En effet, il ne s'agit pas forcément d'un terme neutre car il peut être invoqué par des régimes autoritaires précisément pour réduire à néant les libertés académiques et l'autonomie des universités. A qui appartient-il de déterminer ce terme ? A qui appartient-il de le définir ? Et quelles sont les conséquences qui découleront de la définition choisie, quelle qu'elle soit ? Ces points revêtent une importance particulière notamment si l'UNESCO entend élaborer un instrument international. D'autres intervenants ont indiqué que la liberté académique apparaît plus souvent, aux yeux des acteurs de l'enseignement supérieur, comme un droit individuel que comme un élément rattaché à une notion collective plus large de la liberté et de l'autonomie. En outre, les concepts de liberté académique et d'autonomie peuvent être élargis et adaptés selon l'interprétation qu'en ont les différentes facultés, et être appliqués à des domaines tels que l'autonomie financière et l'autonomie des affectations de ressources.

Les intervenants ont redéfini et complété les communications faites par les membres du panel. Ils ont également soulevé la question de la place des libertés académiques et de l'autonomie des universités dans le Projet de Plan d'action qui ne s'y réfère pas de manière explicite. Toutefois, l'UNESCO a clairement manifesté son intention de poursuivre le travail de réflexion déjà entrepris sur le faisabilité et l'opportunité d'un instrument international sur la liberté académique et l'autonomie des universités.

Un certain nombre d'observations ont été faites. Certaines ont porté sur l'énoncé de la Déclaration de l'AIU sur les libertés académiques, la responsabilité sociale et l'autonomie des universités. D'autres observations ont concerné la portée institutionnelle des applications prévues dans ce document.

Pour résumer, le Président a indiqué que la liberté académique et l'autonomie des universités n'étaient pas sans connaître une certaine tension entre leurs utilisations spécifiques dans le monde de l'apprentissage et le rôle essentiel qu'elles jouent en tant qu'application des droits de l'homme. Loin d'être des privilèges, elles constituent toutes les deux un devoir et une obligation. Il a indiqué que la réunion a exprimé son soutien à la notion d'Instrument national en signalant que son élaboration devait s'inspirer de la Résolution de l'UNESCO, adoptée en 1997, sur le personnel enseignant dans l'enseignement supérieur. Il a noté avec satisfaction que la réunion s'était prononcée en faveur de l'idée générale, et que l'ensemble des débats avait réservé un accueil chaleureux et favorable à la proposition de collaborer à l'élaboration d'un instrument international.

Document de travail

I. Introduction

Les responsabilités sociales de l'Université

Comme les communautés dans lesquelles elles sont insérées, les universités contemporaines sont en pleine mutation. Ce changement est mû par deux forces centrales, qui sont l'accélération du rythme du changement lui-même et la mondialisation de l'économie et de la technologie.

L'accélération générale du changement n'est pas qu'un déterminant du progrès individuel et du progrès social. Elle confère aussi à la production et à la diffusion des connaissances une fonction clé, celle de déterminer la place des nations dans l'ordre international comme elle détermine largement la place et la position de l'individu dans la société. Du coup, la communauté universitaire voit ses responsabilités s'accroître considérablement. A la formation et à la recherche viennent s'ajouter l'investigation et la fourniture d'avis ainsi que les services de consultants, le transfert de technologie et la formation permanente.¹

Au cours du dernier quart de siècle écoulé, l'enseignement supérieur a amplement subi la pression des forces de modernisation. Celles-ci ont contribué de manière non négligeable à transformer en profondeur voire radicalement la communauté universitaire elle-même. A preuve l'essor de l'enseignement supérieur de masse dans les pays avancés et la très forte progression du nombre des institutions et des étudiants dans les pays en développement. Et rien ne permet de penser que cette dynamique perdra de sa vigueur au cours de la prochaine décennie ni même au-delà. L'émergence, dans les économies de technologie avancée, de ce que l'on appelle souvent la "société de l'apprentissage", c'est-à-dire l'instauration du système d'éducation permanente et partant, de l'actualisation des connaissances et du recyclage des individus, s'annonce non moins lourde de conséquences en créant de nouvelles attentes et de nouvelles exigences chez les demandeurs et utilisateurs potentiels.

Il convient malgré tout de placer la croissance de la demande d'enseignement supérieur enregistrée au cours de ce dernier quart de siècle et son prolongement vraisemblablement bien au-delà de l'avenir prévisible en regard d'un certain nombre de contraintes dont la moindre n'est pas, dans le secteur public, la contrainte financière. La modicité des ressources limite la capacité de l'enseignement supérieur d'offrir une qualité souvent jugée nécessaire pour répondre aux attentes actuelles. Ainsi, dans de nombreux pays, la crédibilité et le prestige des universités sont de plus en plus contestés.

Un des problèmes que les universités doivent de nos jours résoudre d'urgence est celui des ressources - comment les accroître, en diversifier la provenance, en améliorer à la fois la répartition au sein de l'institution et la gestion et enfin, comment assumer les responsabilités dévolues par la société tout en préservant la tradition notoire d'indépendance et de service objectif.

Cela dit, les mutations rapides renferment d'énormes possibilités de développement et de prodigieux défis tout à la fois. Il faut dès lors que les universités se lancent dans de substantiels investissements pour adapter, innover, mettre au point des systèmes et des méthodes de gestion délicats et perfectionnés, définir et mettre en œuvre les diverses options qui s'offrent à elles. Il demeure que toutes les universités sont loin d'être à égalité quant aux ressources dont elles disposent, au niveau des étudiants de leur choix et à l'estime dont elles jouissent au sein de leurs communautés. Et même si l'heure est à l'accélération des mutations et à la pression sociale pour une prise en compte rapide de ces mutations, cela ne signifie pas que les universités ont toutes les mêmes moyens de suivre ces exhortations. On ne peut donc écarter le fait que si celles qui sont solides ou qui sont à l'avant-garde se maintiendront, les plus faibles risquent bien d'être encore plus ébranlées.

La mondialisation des échanges économiques, financiers et technologiques

Le second facteur à l'œuvre pour remodeler le paysage universitaire de par le monde est la mondialisation des échanges économiques et financiers et le caractère international de la technologie. On peut sans risque de se tromper prédire que ce phénomène se poursuivra et pèsera de plus en plus sur les affaires et les priorités de l'enseignement supérieur. Pour tous les systèmes

d'enseignement supérieur, il ouvre des perspectives d'une interdépendance transfrontières plus grandes que cela n'a été le cas dans le passé.

Il y a à cela de nombreuses raisons ; de même qu'il y a de nombreuses raisons pour que les universités s'efforcent de s'ouvrir à cette nouvelle dimension. De plus en plus, la recherche dans les domaines qui ont un lien direct avec la technologie, la biotechnologie et la médecine se caractérise par une coopération internationale durable. Et l'appréciation de la qualité des projets de recherche par les pairs de tous pays est une pratique de longue date. Cette dimension internationale s'est particulièrement développée au niveau supérieur de la formation, le deuxième cycle plus précisément. L'on pense en l'occurrence à la tentaculaire expansion des programmes du MBA comme exemple précis de ce vaste phénomène. Les universités que n'habite pas l'esprit d'entreprise, surtout dans les domaines de l'économie et du développement technologique, ne sont pas promises à de belles destinées.

La mondialisation de l'économie et la circulation internationale des technologies ne sont pas les seuls ressorts du développement de l'enseignement supérieur. Non moins puissantes sont les différences d'ordre culturel, social ou politique qui distinguent les nations, les peuples, les communautés, et partant, les universités. La coexistence de la finance, de l'économie et de la technologie comme forces d'intégration conjuguée à la pérennité des différences culturelles, des spécificités politiques et historiques et des systèmes variés de croyances jaloux de leur singularité est une source de tension explosive, surtout sachant que la revendication de tels particularismes va souvent de pair avec le refus de reconnaître à autrui la liberté d'exercer les mêmes droits ou la menace d'hégémonie.

Les universités se trouvent à la croisée de ces deux mondes. Elles sont soumises aux tensions que chacun de son côté engendre. A cela s'ajoutent des menaces de crise lorsque la dimension internationale se révèle incompatible avec des valeurs identitaires ou des croyances ancestrales. Si la voie de l'innovation et d'un dynamisme sain s'inscrit dans un cadre de plus en plus international, où les disciplines et les institutions se disputent réputation, reconnaissance et excellence, il convient néanmoins de ne pas perdre de vue que toute université vient au monde dans un cadre culturel déterminé et est enchâssée dans une société bien spécifique.

Servante de l'internationalisation naissante de la communication du savoir, savoir en général et savoir appliqué au commerce entre les nations, l'Université est aussi fille des cultures auxquelles elle est ancrée. Ses responsabilités englobent aussi la protection et la promotion des traditions culturelles, intellectuelles et savantes locales.

Considéré dans une perspective mondiale, le défi majeur et constant que doit désormais relever l'université consiste à assurer un judicieux équilibre entre la pression en faveur du changement exercée par le processus de développement technique en tant que processus de mondialisation et les tensions nées de l'impact des changements économiques et technologiques sur le tissu social. Tâche combien délicate et sans cesse renouvelée. Surcroît de responsabilité incombant à l'Université du fait même de son double statut d'agent et de bénéficiaire du changement économique et technologique. Mais pareille tâche n'en est pas moins délicate parce qu'elle vient s'ajouter à d'autres obligations bien connues telles que celle de favoriser la compréhension mutuelle entre cultures et communautés différentes ou, lorsque cela est possible, celle de corriger les déséquilibres sociaux causés par la pauvreté, l'exclusion ou les conflits.

Liberté académique et autonomie universitaire

Afin que l'Université puisse assumer et exercer pleinement les responsabilités que la société lui a dévolues, l'institution savante et chacun des membres de son corps professoral doit bénéficier des conditions de travail jugées indispensables à l'exercice optimal desdites responsabilités. Ces conditions tiennent dans deux principes - l'autonomie universitaire et la liberté académique. Le premier concerne l'institution autocéphale, le second vise chacun des membres du corps enseignant - et, pour ce qui concerne la liberté de choisir les disciplines d'études, s'étend également aux étudiants. Ces conditions de travail varient, dans les modalités pratiques et le degré d'exécution, selon les pays et, dans chacun de ces derniers, selon les types d'institutions qui composent le système d'enseignement supérieur national.

Toutefois, le trait générique qui distingue l'université de la formation, de la scolarisation obligatoire et des établissements d'enseignement post-obligatoire, c'est, pour les étudiants, la liberté d'étudier (*Lernfreiheit*) et pour le corps enseignant celle d'enseigner (*Lehrfreiheit*). Par extension, la

liberté d'enseigner inclut en principe pour les enseignants l'obligation de contribuer par l'investigation et la recherche au progrès des connaissances fondamentales relatives à leur domaine d'études spécialisées personnel (Wissenschaftsfreiheit). Depuis le temps des réformes humboldtiennes de l'université et des institutions parauniversitaires, cette mission fondamentale est du domaine de la responsabilité collective, souvent dénommée "quête de la vérité".

Différentes interprétations de la liberté académique

La liberté académique comporte diverses acceptions : condition fonctionnelle de l'accomplissement par l'université de ses obligations à l'égard de la société, proposition philosophique, ou obligation morale. La déontologie est-elle différente de la liberté académique ? Celle-ci n'est pas au même degré l'apanage de tous les membres de la communauté universitaire. Il ne s'ensuit pas nécessairement non plus que la liberté académique peut - ou devrait - s'étendre hors les murs. D'aucuns soutiennent qu'elle devrait être circonscrite aux seuls lieux et circonstances de son exercice. C'est là une distinction d'exclusivité, qui rejette l'idée que la liberté académique s'ouvre sur le droit à la liberté d'expression en général et le "droit de savoir" en général.

Ainsi, il est habituellement admis que, par définition, la liberté académique s'applique à la communauté universitaire. Une telle vue ne manque pas d'être contestée par ceux qui considèrent que la liberté académique est une subdivision d'un droit de l'homme universel et plus vaste - qui est le droit à la liberté d'information et d'expression. Cette représentation part du principe que la liberté académique est une condition nécessaire du Progrès de l'Humanité. Elle rattache la liberté académique aux vastes questions de progrès social en général, faisant ainsi de cette dernière un élément d'une dimension des droits de l'homme. Le savoir, soutient-elle, ne connaît PAS de limites. Au contraire, le progrès naît de la liberté d'interroger, de critiquer et de s'informer. Assurer le progrès est une des responsabilités de l'Université. Pour autant, elle n'est pas exclusive. Puisque l'accumulation du savoir par investigation est une des conditions du progrès de l'humanité et de sa marche en avant, la liberté académique est une condition de ce progrès. Dans la mesure où le progrès lui-même est un droit de l'homme, la liberté académique EST effectivement rattachée à un droit plus général.

Exceptions

Il faut toutefois admettre qu'en pratique, il est des secteurs de la recherche et de l'investigation auxquels ce principe général ne s'applique pas. Il s'agit par exemple de la recherche liée à la défense nationale, et parfois, de la recherche - développement du secteur industriel. Ainsi, le débat sur la question de la liberté académique devrait être placé dans une perspective plus vaste que cadre habituel de l'enseignement supérieur. En fait, le noyau irréductible de liberté qui est au cœur de la liberté académique est la liberté de s'enquérir, et cette liberté-là est, toujours par définition, de nature universelle. Cette dernière définition sera débattue en tant que vue prospective d'une question qui est en général envisagée sous l'angle historique.

D'autres arguments justifient l'exercice de l'autonomie universitaire moins en se basant sur le fait que c'est un "droit acquis" historique qu'en invoquant son efficacité et son caractère utilitaire. Ils font appel à des phénomènes contemporains extérieurs à l'université, en particulier à ce qui se passe dans d'autres types d'organisations, dont l'entreprise moderne. L'autonomie universitaire trouve ainsi une justification dans le fait qu'elle est une condition nécessaire pour que les établissements d'enseignement supérieur s'adaptent à la logique du risque.

L'autonomie universitaire dans une société régie par la logique du risque

Dans une société fondée sur la prise de risque, les institutions doivent pouvoir disposer de plus de latitude afin que ceux qui sont chargés de leur gestion puissent agir comme ils l'entendent pour faire face aux fréquents changements des exigences de la société en matière d'enseignement supérieur. A cet égard, l'autonomie universitaire doit faire la part d'autres principes - obligation de rendre des comptes, responsabilité sociale et transparence - qui régissent les relations entre l'Université et la société. Non moins importants sont les deux principes qui vont de pair avec la notion d'université comme institution soumise aux mécanismes du marché, à savoir la concurrence et la compétitivité. On peut faire valoir que l'autonomie universitaire, c'est-à-dire la capacité de s'autogérer,

n'est pas moins une condition préalable pour que les universités puissent déterminer de quelle manière elles peuvent et vont faire face à la concurrence, qu'il s'agisse de recruter des étudiants, de trouver des ressources ou d'asseoir leur prestige. Toutefois, pour être en mesure de le faire, il appartient à l'université d'élaborer des techniques de gestion, d'administration et d'auto-contrôle qui concilient l'autonomie et l'obligation de rendre des comptes à la société, de prouver qu'elle est à la hauteur du double point de vue de l'efficacité et de la transparence. Il nous faut donc être conscients des changements qu'une association plus étroite avec le secteur productif entraîne pour une autonomie universitaire prise au sens moins étroit du terme que l'interprétation historique - voire traditionnelle - du principe régissant le fonctionnement de l'Université.

Obligations

Qui dit droits dit obligations. La liberté académique et l'autonomie universitaire entraînent naturellement des obligations d'excellence, d'innovation, de promotion du savoir pour les universitaires et les universités respectivement. La liberté académique et l'autonomie universitaire ont en général été considérées comme une protection contre l'ingérence arbitraire et sont garanties par un acte législatif ou par la reconnaissance de la part de l'Etat, des pratiques courantes de la communauté universitaire. Bien que, de nos jours, la responsabilité de l'Etat ne soit pas moins centrale, les phénomènes actuels, qu'ils soient exprimés en termes de rationalité économique ou de rationalité administrative - déréglementation, privatisation, décentralisation du processus décisionnel au profit de l'institution universitaire ou renforcement de l'autorité du pouvoir régional - impliquent une relation plus complexe avec la société civile. Aujourd'hui, la liberté académique et l'autonomie universitaire sont de plus en plus tempérées par les principes d'obligation redditionnelle et de réactivité aux intérêts extérieurs. Avec l'émergence d'un contrat social d'un type nouveau entre l'université et la société, la notion d'autonomie universitaire - mais pas nécessairement de liberté académique - est soumise à une conditionalité croissante.

II. Thèmes soumis à la discussion

Le débat organisé dans le cadre de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur, sur le thème "Autonomie, responsabilité sociale et libertés académiques" repose sur la proposition suivante : les libertés académiques et l'autonomie universitaire sont des conditions nécessaires pour la libre poursuite du savoir et sa libre diffusion. Elles sont conférées à la communauté universitaire non pour elle-même mais pour permettre à l'université d'assumer ses responsabilités à l'égard de la société.

La table ronde s'attachera aux aspects opérationnels - les activités de la vie quotidienne - auxquels les universités doivent prêter attention et où la société attend des changements et des ajustements tangibles. Il y a tout lieu d'être vigilant pour le court terme. Et il n'est pas moins indiqué d'examiner certaines des incidences qui pourraient apparaître dans le long terme.

L'hypothèse posée pour la première question clé - libertés académiques et autonomie universitaire - comporte un double volet : premièrement, il est hautement improbable que dans l'avenir prévisible, les universités reviendront à une période de stabilité. Au contraire, plus l'enseignement supérieur occupera une place centrale dans l'économie, plus elles seront continuellement assaillies de sollicitations toujours renouvelées de la part de différents segments de la société, notamment du secteur économique. Deuxièmement, corollaire de la première proposition, il n'est pas acceptable et il n'est vraisemblablement pas jugé indiqué que les universités se contentent de "répondre" aux sollicitations diverses de la société. Il leur faudra devancer l'événement, en d'autres termes se préparer à prendre des risques, à trouver les moyens d'anticiper et à avoir l'initiative de la satisfaction des demandes de la société.

La deuxième question - Mondialisation des échanges économiques, financiers et technologiques - peut également se voir comme une "constante anticipative" de la vie de l'enseignement supérieur au XXI^e siècle. Aujourd'hui, les universités sont au seuil d'une ère nouvelle où la société se rend à l'idée à laquelle l'enseignement supérieur a souscrit de longue date - celle de la transmission mondiale du savoir. La mondialisation pose maints problèmes, le moindre n'étant pas la fin du monopole historique de la transmission et de la production des études supérieures que détiennent les universités pratiquement depuis leur origine.

Mais le type de savoir transmis, le mode de transmission et le public visé ne sont nullement des éléments neutres. Ils sont porteurs de valeurs et de priorités, partant, de postulats sur les types de bénéficiaires, les types de savoirs et les finalités. A supposer que la mondialisation ne porte pas atteinte à la diversité culturelle ou n'ébranle pas les traditions de savoirs spécifiques et les communautés qui les ont instituées, les questions qui sont fondamentales lorsqu'elles se posent à l'intérieur des frontières d'un Etat-Nation deviennent encore plus urgentes lorsqu'elles s'inscrivent dans un cadre mondial. Nous posons en principe qu'un plus large accès au savoir au-delà des frontières d'un pays accélérera le changement social et éliminera les inégalités que ce pays n'a pas été capable d'abolir. Mais une thèse pessimiste fait valoir que la mondialisation ne fait que creuser davantage le gouffre qui sépare les nantis et les démunis et que l'éthique du marché est une apologie commode de l'exclusion.

Le troisième point inscrit au débat s'articule autour de quatre dimensions clés spécifiques de la relation entre l'enseignement supérieur et la société. Plutôt que d'étudier de l'intérieur la condition fondamentale de l'enseignement supérieur, comme une variété de droit acquis, le débat devrait viser à identifier les conditions essentielles pour que les universités soient en mesure de répondre aux attentes de la société. Il devrait déterminer les conséquences pour la liberté académique et l'autonomie universitaire des défis que constituent les tensions et les espoirs que le corps social commence à exprimer. Un grand nombre des problèmes soulevés n'ont rien de conjoncturel. Ils sont d'ordre structurel et stratégique et demeureront un objet de préoccupation constante jusque bien avant dans le XXI^e siècle.

1. Autonomie et imputabilité de l'institution universitaire

Organismes publics ou sociétés privées, les universités sont depuis longtemps tenues de rendre des comptes devant le gouvernement ou les Conseils d'administration représentant le public ou les "propriétaires". Ainsi, le droit à l'autogestion institutionnelle entraîne pour l'université l'obligation de prouver qu'elle a pleinement et rigoureusement respecté les dispositions, lois et procédures appropriées. L'exigence de transparence renforcée et la pression exercée sur les universités pour qu'elles apportent plus de précision dans la présentation de leurs résultats ont placé la question de l'imputabilité et de l'évaluation des performances au cœur de la politique de l'enseignement supérieur. Bien que la subordination des budgets institutionnels aux objectifs de qualité soit loin d'être universelle, il est clair que l'indépendance effective d'une université dépend de plus en plus de sa capacité à faire la preuve de son efficacité et de son efficience. L'autonomie est dès lors expressément soumise à des normes fixées en dehors de l'université.

- *Quelles sont, pour la gestion universitaire et le leadership institutionnel, les conséquences d'une autonomie de plus en plus conditionnelle ?*
- *Dans quelle mesure l'autonomie universitaire est-elle compatible avec l'obligation de rendre des comptes plus précis au public, aux étudiants et aux autres partenaires ?*

2. Autonomie et partenariat

L'autonomie universitaire définit les relations entre le gouvernement, la société et l'université. Elle protège la liberté contre l'intervention arbitraire. Cependant, plus l'enseignement supérieur est soumis au jeu des mécanismes du marché, plus nombreux et variés seront les intérêts extérieurs dont l'université sera tenue de tenir compte, de solliciter le soutien et en définitive d'être tributaire. L'intensification de ses échanges avec la société est une conséquence directe des politiques de déréglementation, mais de son côté, elle entraîne à l'égard de la société une nouvelle obligation que d'aucuns appelleraient responsabilité morale qui va bien au-delà de la question du soutien financier. Et l'obligation de "service à la collectivité" pèsera d'autant plus lourdement sur l'université. La nécessité de diversifier le soutien et le financement imposera certainement de négocier de nouveaux partenariats aux niveaux local, régional et sous-national. Mais la "contrepartie" due par l'université ne fait pas que poser des questions quant au rôle accru et plus actif qu'elle pourrait jouer dans le domaine ordinaire des "services à la collectivité" et d'une plus grande écoute des partenaires ; en aidant cette collectivité à établir les grandes priorités pour son propre développement, de telles activités constituent aussi un acte de solidarité et de responsabilité sociales.

- *Quel est et quel devrait être le rôle de l'université dans le développement communautaire ?*
- *Quelles stratégies permettraient d'amener les représentants de la société civile à aider l'université à mener à bien sa mission de service à la collectivité ?*

3. Libertés académiques : la dimension éthique et les responsabilités civiques

La recherche de la vérité concerne fondamentalement la science, la connaissance et l'investigation. Il s'ensuit pour l'université l'obligation morale de dire la vérité au pouvoir. Seulement, la vérité que le pouvoir voudrait voir l'université soutenir pose des problèmes délicats. Si la première engage la responsabilité collective du corps universitaire, la seconde soulève souvent des problèmes qui vont à l'encontre de l'éthique personnelle des universitaires pris individuellement. Les progrès technologiques, biologiques, médicaux, le développement de l'interdisciplinarité sont autant de sources potentielles de tension entre aspect collectif et aspect individuel de l'éthique universitaire. De la même manière, ils sont porteurs de dilemmes pour chaque individu en tant que membre de la communauté scientifique et citoyen ayant des convictions morales personnelles. Ces types de conflit ne restent pas cantonnés dans l'espace universitaire ; au contraire, ils alimentent très souvent le débat politique et social.

- *Quelles responsabilités d'ordre éthique découlent de la liberté académique ?*
- *Comment le monde de l'enseignement supérieur - enseignants et étudiants confondus - peut-il mieux prendre conscience de ces responsabilités ?*

4. Libertés académiques et esprit d'entreprise

La liberté de faire de la recherche et l'obligation de publier sont au cœur de la liberté académique. A tous les niveaux - de l'individu, du département et de l'institution - elles constituent la base sur laquelle repose la reconnaissance par le public de l'excellence et des résultats. Du fait que les universités cherchent à accroître les sources de revenus extérieures, à resserrer les liens entre l'industrie et la base de recherche universitaire et à faire preuve d'esprit d'entreprise en créant des parcs scientifiques, des firmes rejets et des entreprises commerciales, les accords contractuels peuvent limiter cette obligation.

- *Comment préserver la liberté de faire de la recherche et de publier tout en respectant les conditions de confidentialité souvent requises dans les relations entrepreneuriales ?*
- *Quelles garanties l'université devrait-elle s'assurer auprès de ses partenaires contractuels afin que soient respectés les termes de sa mission globale, son attachement à la liberté académique et les préoccupations de chaque universitaire ?*

III. Conclusion

Dans le cadre de la préparation de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur sur le thème général "L'enseignement supérieur au XXI^e siècle : vision et action", l'UNESCO a inscrit à l'ordre du jour les quatre thèmes génériques ci-après :

- Pertinence
- Qualité
- Gestion et financement
- Coopération internationale.

Ces mêmes thèmes sont loin d'être absents du débat de la présente Table ronde. Les responsabilités que la société assigne à l'université reflètent les changements auxquels elle-même est confrontée, partant la capacité de l'université de les identifier, de les différencier et d'établir des priorités en regard des demandes et de l'intérêt de la société.

Dans ces conditions, la pertinence peut être comprise comme le degré de convergence entre ce que la société escompte et ce que l'université est capable de faire. Pour autant, cela ne signifie pas que l'université doive être ravalée au rang de "prestataire de services", souscrivant sans questions ni critiques aux pressions d'un "marché" demandeur de services à court terme. Dans le même esprit, la qualité indique à la société dans quelle mesure telle ou telle institution satisfait aux normes fixées à un haut niveau à travers ses produits et services. La gestion et le financement constituent les moyens et procédures que les institutions mobilisent pour répondre en priorité aux attentes exprimées par la société en fonction des moyens qu'elle met en jeu pour leur réalisation. La coopération internationale est le terrain concret où l'excellence peut rivaliser pour manifester sa solidarité avec les institutions moins nanties mais non moins importantes pour le développement d'une civilisation planétaire commune.

Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur

Suivi du débat thématique sur l'autonomie, la responsabilité sociale et les libertés académiques

Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de suivi du débat thématique sur l'autonomie, la responsabilité sociale et les libertés académiques, l'Association internationale des universités considère qu'un des principaux objectifs pourrait être la promotion d'une participation des groupes ci-après à un processus d'échange qui s'inscrirait dans la durée :

Les institutions d'enseignement supérieur

- la direction
- le personnel enseignant
- les autorités administratives
- les étudiants

Les décideurs

- les autorités gouvernementales nationales
- les autorités régionales et municipales

Les autres protagonistes

- les collectivités locales
- le secteur industriel

L'UNESCO et ses organisations de l'enseignement supérieur partenaires

La mobilisation de tels partenaires et des milieux intéressés en faveur d'un dialogue et d'une interaction en continu dans le prolongement de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur est une condition générale du succès de celle-ci. Cela est particulièrement mis en évidence par l'objet du débat thématique sur "l'autonomie, la responsabilité sociale et les libertés académiques". Le but stratégique est, nous semble-t-il, de construire le cadre d'un nouveau contrat social qui, affirme et définit à nouveau les responsabilités, les droits et les obligations respectifs des éléments constitutifs de l'université et de la société afin que les uns et les autres puissent relever les défis du nouveau millénaire.

Une telle stratégie entraînera un bouleversement radical des notions traditionnelles de liberté académique et d'autonomie universitaire. Au lieu de les considérer comme des privilèges hérités du passé, il convient d'y voir, en principe comme en pratique, les conditions fondamentales indispensables pour que l'Université, à travers les individus et les établissements qui la composent, puisse, individuellement et collectivement, s'acquitter de ses responsabilités. Ainsi, les actions de suivi devraient être conçues de manière à dégager, puis à approfondir, un contrat concernant les obligations mutuelles en jeu. Dans cette perspective, l'Université est tenue à l'obligation redditionnelle vis-à-vis de la société ainsi qu'à l'obligation collective de qualité, de loyauté, de tolérance et de respect des normes - académiques, administratives et éthiques - étant entendu que la liberté académique et l'autonomie universitaire sont les conditions préalables indispensables pour que l'enseignement supérieur s'acquitte de certaines de ses responsabilités vis-à-vis de la société.

Ce contrat comporte en contrepartie l'obligation pour la société et les diverses parties prenantes, publiques ou privées, de s'interdire et d'empêcher toute ingérence arbitraire dans la manière dont les universités s'acquittent de leurs diverses missions. Il est par ailleurs entendu que ce que la société peut raisonnablement escompter recevoir dépend étroitement des ressources qu'elle investit à cette fin. Cela implique en outre que soient plus clairement définies les différentes fonctions dont l'enseignement supérieur est censé s'acquitter et la nécessaire division interne du travail que le système d'enseignement supérieur doit mettre en œuvre pour répondre de manière satisfaisante aux diverses attentes.

Un enjeu global pour le suivi de la Conférence mondiale consistera ainsi à mettre en place les voies et moyens propres à adapter, à travers les divers partenaires, une interprétation historique,

variant selon les cultures, du rôle et des missions de l'enseignement supérieur dans la société, aux mutations rapides auxquelles la société et l'enseignement supérieur sont confrontés. Dans ce contexte, il importe de développer une prise de conscience spécifique de l'expansion notoire du champ d'action de l'enseignement supérieur par-delà les frontières matérielles. En ce qui concerne plus particulièrement les universités, les conditions globales nécessaires pour qu'elles puissent desservir une société mondiale doivent être clairement définies d'un commun accord de manière à constituer un Nouveau Contrat Social, qui soit la base des valeurs communes de l'humanité et la clé de toute action visant à répondre aux besoins et aux attentes d'un monde où les frontières deviennent chaque jour plus perméables.

Cette stratégie, par sa portée comme par sa durée, s'étend évidemment bien au-delà de la Conférence mondiale. Toutefois, celle-ci offre une occasion vitale d'ouvrir un dialogue et de développer des contacts plus étroits entre les acteurs, les milieux intéressés et leurs représentants évoqués plus haut, en vue de parvenir à un accord sur le rôle essentiel de l'enseignement supérieur dans une vision commune de la Société de demain. Il conviendra alors de s'employer à faire en sorte que le dialogue se poursuive et à imprimer un élan au processus, qui peut en dernier ressort déboucher sur la formulation concertée de ce nouveau Contrat social sur le rôle et la mission de l'Université dans la Société. Pour garantir un tel contrat, on pourrait élaborer, sous les auspices de l'UNESCO, une Charte internationale des libertés académiques, de l'autonomie et de la responsabilité sociale, comme moyen de renforcer les principes d'excellence, de tolérance, de pluralisme et de solidarité académique entre établissements d'enseignement supérieur comme entre enseignants et entre étudiants.

Dans un document présenté précédemment à l'UNESCO sur la faisabilité et l'intérêt d'un instrument international sur les libertés académiques et l'autonomie universitaire, l'AIU, après avoir organisé de vastes consultations auprès de ses membres et d'autres associations professionnelles ou régionales représentant l'enseignement supérieur, a exprimé l'avis motivé qu'un tel accord international était à la fois réalisable et souhaitable. Elle a notamment fait valoir que c'était une initiative particulièrement indiquée à laquelle l'UNESCO pourrait apporter un surcroît de légitimité en jouant un rôle fédérateur décisif tant lors des négociations à ouvrir sur la question entre les différents partenaires que pour la mise en place d'un mécanisme de surveillance approprié chargé de suivre les progrès et le respect de ladite Charte internationale.

Address by: Prof. Brenda Gourley
 Vice-Chancellor,
 University of Natal,
 South Africa

As we sit here today in the city of Paris - birthplace of the concept of «liberty, equality and fraternity» - in the UNESCO building - itself a product of a concept of a united and interdependent world - what indeed have we, as a global society achieved in the implementation of such ideas since their birth.

UNESCO itself gives us the answer: its research demonstrates that the gap between the rich and the poor has dramatically increased in this age of technology. Indeed access to the technology may well become the defining divide. So whatever technology has done for some of us, it has done nothing at all for most of us. No equality, freedom for relatively few, and desperately little fraternity.

The world teeters on the brink of a global recession, civil wars are unsurprisingly frequent (since they occur where poverty is most acute), massive illiteracy and ignorance (especially amongst the girl children of the world), not muskets and guillotines (as during the French Revolution) but nuclear arsenals threatening all peoples; a tragic failure in leadership in almost all quarters. Indeed a pattern of events that more than ever resembles the first half of the twentieth century: booms, busts and wars; and a new kind of apartheid : one that perpetuates an almost irrevocable divide between the rich and poor. Add to all this a threatened environment and well you may wonder what it is that universities have occupied themselves with thus far. If indeed they once had a competitive advantage as the storehouses and disseminators of knowledge, in our new knowledge society, it is an advantage they no longer enjoy. As Michael Gibbons' paper presented earlier this week so lucidly and admirably makes clear, they can be at best partners or brokers in knowledge production and there are certainly cheaper ways of knowledge dissemination.

So how do universities argue their case in such a world? I suggest to you - with great difficulty! It seems to me that universities have done their least impressive work on the very subjects where society's needs for greater knowledge and better education are most acute - poverty, violence, war, unemployment etc. And if universities, wherever they may be, with whatever their resources (human and physical) do not seek solutions to the pressing human conditions of the society in which we are embedded then this could only be regarded as an ethical failure or an intellectual failure, or both. Such solutions will not however be found, I suggest, by universities working independently. The world has changed too much for that. Globalization (which looks more and more to poor countries like a new form of colonisation) has largely accounted for that change. Businesses have become so big that in many cases their wealth is larger than the combined wealth of entire countries. They are however beginning to realize that the health of the planet, the quality of life of its people and the infrastructure on which they rely to do business, is so complex and so intertwined that its vulnerability has increased exponentially and with it, their risks. They have to be partners in seeking a solution.

So do the nation states. They too see their autonomy being relentlessly eroded by the globalization of economic decision-making, the tides of refugees that make borders irrelevant and the environmental catastrophes that also pay no respect to nationality. They too realise (as Daniel Bell so succinctly puts it) that the national level is too small for the big problems and too big for the small problems. They too need partners. NGO's, community organisations and such also need to be brought together in this endeavour for a better world. They too have found that working on their own is ineffective.

What role is there for universities?

Universities I believe could and should be an important lead partner (broker, facilitator) in these new alliances where the search for social justice concerns us all. The capacity for leading, nurturing and sustaining such alliances could well be the universities' conduit to the future. They are (whatever their faults) a more independent «estate» than can be found elsewhere. Intellectual homelessness and a measure of academic freedom is a feature only of universities, and scholars throughout the ages have demonstrated this. And independent thinking often accompanied inevitably by political dissension is certainly needed. As we come to learn that we are irrevocably interdependent, the big question of our time is whether (as George Mulgan says) we can combine

freedom with the necessity for interdependence. Or are we doomed to a classical tragedy in which our love of freedom destroys our capacity to be interdependent?

It seems to me that it is the role of institutional leadership to understand and strategise around the realities of our changed environment and lead their institutions accordingly. They also need to lead with integrity and due consideration for the ethical imperatives for social justice. Universities in the conduct of their own internal affairs have not been good examples of social justice in practice. Their staffing and governing structures alone demonstrate that. Let us hope the future will be different.

I will conclude by quoting Robert Hutchins : He says «civilisation can be saved only by a moral, intellectual and spiritual revolution to match the scientific, technological and economic revolution in which we are living. If (universities) can contribute to that revolution then they offer a real hope to suffering humanity. If they cannot, or they will not, (face up to such social responsibility) then they are irrelevant and their fate is immaterial». I agree with him.

Bibliography

- Bok, D.(1990) *Universities and the Future of America*, Durham and London:Duke University Press.
- Gourley, B M (1994) *Universities and Ethics*.Inaugural Address, University of Natal, Durban
- Gourley, B M (1996) *Education in a Borderless World*. Unpublished Paper given at *Universities in the 21st Century* conference. Singapore.
- Handy, C. (1997) *The Hungry Spirit*.London:Hutchinson Ikeda, D (1995) *A New Kind of Humanism*. New York: Weatherill.
- King, A & B Schneider (eds).(1991) *The First Global Revolution. Report by the Council of Rome*. London: Simon and Schuster.
- Naisbitt, J.(1996) *Megatrends Asia. The Eight Asian Megatrends That Are Changing The World*. London Nicholas Brealey.
- Senge, P.M. (1990) *The Fifth Discipline: The Art and Practice of the Learning Organisation* London:Doubleday.

Address by: Mr Dennis Longid
Office of the Student Regent
University of the Philippines, Philippines

Mr Chairman,
Fellow Members of the Panel,
Members of the audience,

Good afternoon,

Allow me first to introduce myself. I am Dennis Longid, from the League of Filipino Students and the Asian Students Association. I am also the Deputy Secretary-General of the National Union of Students in the Philippines and at present, a sitting Member of the University of the Philippines System as the duly elected Student Regent.

I would like to extend my sincere appreciation and gratitude to the International Association of Universities for inviting me as one of the panelists in the Thematic Debate/Roundtable discussion this afternoon. It is an honor indeed to be the only student in this panel. Had it not been for the IAU invitation, I would not be at this Conference right now.

Before I give my comments about the topic at hand, allow me please to give my thoughts about this Conference. Given the limited opportunities for students to be heard and represented in this Conference, allow me to take advantage of this occasion to raise a few points.

I was initially invited by my Government to be one among possible members of the official Philippine delegation. I never knew what happened next, but I am sure of one thing, there is no official student delegate from the Philippines. Last I heard, they said that a student had no business in this Conference.

When someone from the audience in the student debate yesterday asked the students who were actually part of their official national delegation, I was quite disappointed to see very few hands. It speaks highly of how, up to the present, and in general, students are not yet recognized as major stakeholders in education by their respective governments. In the Asian region, where literacy rate is below 65%, there is no official student delegate from any of the national delegations. Most of us here from the Asian region are here mainly as members of the Asian Students Association, not as part of any national delegation.

In the Philippines, where we continue to struggle for the advancement of students' democratic rights and welfare, school administrators respond by saying we, the students are transients. And that we have no business in decision and policy making bodies of universities. We, in the League of Filipino Students (LFS) and the Asian Students Association (ASA) firmly say: "Students may be transients, but students' rights are not".

Last Sunday during the first student forum meeting, many of us were given the impression that we should be actually grateful that we are here at this World Conference. While we are happy that we are here, I believe we don't owe it to anyone. It is the inherent and legitimate right of students not only to be represented, but also to be heard in this Conference. And while I am talking about rights, let me now go into the topic at hand: "Autonomy, Social Responsibility and Academic Freedom".

I come from a University that has a rich tradition said to be the bastion of academic freedom and critical thought - the University of the Philippines – the University of and for the people. I do agree with the notion that academic freedom should not simply be defined or confined to the academic community. I believe that academic freedom should be seen as part of a wider or should I say broader human right – that of freedom of information and expression.

For us students, the freedom to know, to pursue what we want to study, and the necessary freedom to express this knowledge, these ideas should at all times be respected. In my University, while we enjoy a certain degree of academic freedom, this is now blatantly being threatened, especially with the very big control of the private sector in higher education. 85% of tertiary schools in the Philippines are privately owned.

This now brings me to my next point - that of Autonomy.-. While it is a common notion that academic freedom and autonomy go together, let me raise a few points we may be missing. I do believe that educational institutions should be independent from the government, and especially the private sector in running the affairs of the university. In terms of policy and decision-making, educational institutions should at all times be autonomous. But what does this autonomy mean? Self-government would inevitably mean educational institutions, and that should also be responsible for looking for resources, financial or otherwise, for the university. At least that is how we understand it in the Philippines. Autonomy disguised as independence and institutional self-government has meant the further entry of the private sector and the eventual withdrawal of government in providing subsidy to higher education. And here lies the contradiction. It is here that I say academic freedom is threatened:

One, in terms of access to education. Autonomy has meant for us the raising of fees of students shouldering the costs of education, of students being deprived of education:

Two, in terms of the content of education itself. With the entry of multinational corporation in universities, students are at the best limited in what they want to pursue and at worst, forced to study matters that are of vital interest to these companies. There is also the issue of intellectual property and I don't think I have to elaborate on that.

Three, in our campaigns against this type of autonomy, students are being threatened with all forms of harassment and repression. Student leaders organizing demonstrations against rising fees, etc., are being denied seats in student unions, policy-making bodies, etc. Some are even barred from enrolling again in their schools. Others go to jail. Legitimate student organizations are being banned; campus publications are closed down. This is another violation of academic freedom.

It is in basis that I raise my reservations on "autonomy". The LFS and the ASA again reiterate their call that education should be free of charge at all levels, and call on all governments to prioritize social services like education, health and housing over debt-servicing and military spending. Needless to say, we strongly condemn the IMF/WB and the GATT/WTO for their policies, which have intensified the commercialization and privatization of education.

And, going to the Third issue, I believe that only through the full financial support of government, coupled of course with academic freedom, can universities fulfill their social responsibilities. How can we expect students paying for their education or even institutions running on private money to have a sense of social responsibility? Society can only get something from these institutions of higher learning if, in the first place it gives them the support they badly need.

Thank you very much, and again good afternoon.

Libertad Académica y derecho a la educación superior

Discurso de: Doña Ximena Erazo (Chile)

A la luz de las experiencias que los distintos países han realizado en lo que se refiere al ejercicio de la libertad académica y el derecho a la educación superior, parece necesario relevar la estrecha vinculación entre ambos conceptos y derechos, así como también la constatación del necesario ejercicio y realización del uno como condición para el desarrollo y realización del otro. Libertad académica y derecho a la educación superior existen y se desarrollan en una relación de verdadera simbiosis.

La realización de ambos derechos nos remite, por otra parte, a la trilogía que constituyen los tres pilares en que se sustenta el desarrollo: Estado-Mercado-Sociedad Civil. La predominancia de uno sobre otro de estos pilares, o bien la relación equilibrada entre las partes que conforman la trilogía, dan cuenta del tipo o modelo de desarrollo y sociedad que tenemos.

En los países del mundo en desarrollo, o al menos en la mayoría de los países de América Latina y el Caribe, nos enfrentamos a una situación en la que el mercado destaca como actor privilegiado, predominante y poderosos de la trilogía. Más aún nos hayamos inmersos en un modelo que prescinde de la sociedad civil y donde se desdibujan crecientemente las obligaciones normales del Estado, particularmente su rol de garante de la igualdad de oportunidades, señalado como el rol esencial del Estado por Monsieur Leonel Jospin en la sesión inaugural de esta conferencia.

En el ejercicio de ambos derechos, el de la libertad académica y el del derecho a la educación, la función proactiva, orientadora y reguladora del Estado constituye una cuestión fundamental. La presencia de Estados fuertes, de un tamaño y funciones acordes a las demandas de la sociedad a que pertenece, es decir de un estado vigilante, garante y promotor de la igualdad de oportunidades no es, en modo alguno, sinónimo de Estado autoritario, ni de estatismo ni dirigismo, como se nos pretende confundir desde una perspectiva ideológica neoliberal. Se trata, simplemente, y como lo señalara el Dr. Tünnermann en su intervención de estos días, de reconocer que la educación superior es un servicio público y un bien social, y por ello mismo el Estado no puede declinar la responsabilidad de apoyarla y de proteger sus principios y normas esenciales para el buen servicio que se le ha encomendado. La ausencia de apoyos ha significado, la mayoría de las veces, el decaimiento o simplemente la desaparición de disciplinas y temáticas "poco rentables", que dan lugar a una suerte de restricción encubierta de la libertad académica. De allí que haya que prestar atención a aquellas formas más sutiles o no violentas de restricción de la libertad académica y que derivan de la inhibición o autorenuncia del Estado a su rol proactivo en la realización de la igualdad de oportunidades.

El conocimiento ha pasado a ser la variable más importante del desarrollo y la organización social, al tiempo que adquiere una importancia inédita como factor clave en la búsqueda y el logro de la democracia y la equidad. En este contexto, emergen nuevas formas de relacionamiento entre el Estado y el sistema educacional público, entre el Estado y universidad, entre el Estado y la Sociedad en lo que se refiere a la exigibilidad y realización de dos derechos humanos esenciales: el derecho a la educación superior y la libertad académica. De allí que tanto desde las universidades estatales como desde la sociedad civil se haya extendido la demanda por una postura más proactiva del Estado para con sus universidades y la sociedad civil, promoviendo mecanismos de apoyo, participación y promoción.

La segmentación de la oferta educativa, expresada en diferencias de calidad, está contribuyendo a aceleradamente a la instalación de fenómenos que ponen en riesgo las dinámicas democratizadoras en curso. Mayores estratificaciones y brechas que resultan de las diferencias en la calidad de la educación a que se accede - la brecha entre los que dominan y los que no dominan los códigos de la modernidad - mayores niveles de intolerancia e incompreensión, menores grados de libertad, así como exclusiones en lo que se refiere a la participación ciudadana, son situaciones que amenazan la gobernabilidad de las democracias.

El efecto que tiene para el desarrollo la inversión en educación; la forma en que la educación incide en las posibilidades de los individuos para realizar otros derechos; así como la estrecha relación que existe entre el derecho a la educación y el derecho al desarrollo y entre poseer un

derecho civil de tanta importancia como el derecho a participar, adquieren especial relevancia cuando se aborda la problemática de la educación superior y de la universidad en particular.

La gran mayoría de las reformas dirigidas a modernizar las universidades estatales adolece de una contradicción no resuelta que desdibuja sensiblemente la misión de las universidades estatales: su compromiso y contribución al desarrollo del país y con los intereses y necesidades de la Nación. La contradicción resulta del hecho de que las mencionadas reformas están encuadradas en enfoque "estatizante" que desarrolla fórmulas de intervención del poder ejecutivo en los órganos internos de las universidades, por una parte, y en uno "desestatizante" que demanda crecientemente el autofinanciamiento de las universidades estatales, por otra.

Lo que dichas reformas no logran resolver es la evidente contradicción entre las demandas de la modernidad, por un lado, y las limitaciones impuestas a la universidad, por otro. La universidad está llamada, como ninguna otra institución, a responder a las necesidades de mayor conocimiento y desarrollo científico que emanan de los procesos modernizadores. Tales reformas tampoco logran resolver la abierta contradicción entre esas demandas y la exclusión de amplios y crecientes sectores de la población que no podrán acceder ni contribuir a la modernidad por falta de conocimientos y destrezas.

“La responsabilité sociale des universités”

Intervention de : Mme Lise Bissonnette
Présidente-Directrice générale
LA GRANDE BIBLIOTHÈQUE DU QUÉBEC
Montréal (Québec) Canada

Toute ma vie, j'ai fréquenté l'université en «externe ». De mon poste d'observation, a la direction d'un journal quotidien que je viens tout juste de quitter, j'ai professé à son égard une amitié constante mais critique. Au moment où je prends la tête d'une institution publique encore virtuelle' mais immense, qui se situera dans le champ de la culture et de la formation, je me trouve absorbée, en quelque sorte, dans l'univers que j'analysais de plus loin. Les questions que je posais régulièrement, à propos de la responsabilité sociale des universités, m'interpellent désormais plus directement.

À cause de la brièveté de nos interventions autour de cette table, je ne m'intéresserai qu'à la responsabilité de l'université elle-même, comme personne morale, plutôt qu'à celle des enseignants et des chercheurs car le rôle de l'institution dans la cité me semble plus problématique aujourd'hui, que celui des individus qui la peuplent et qui useront toujours plus ou moins de leur liberté académique, selon l'importance qu'ils accordent à cette valeur aussi intangible aujourd'hui qu'hier. Il en va autrement, me semble-t-il, de l'institution. Plus que jamais intégrée aux rouages de l'économie, pilier du développement de la société dite «du savoir», l'université est-elle encore libre de promouvoir ses propres valeurs et a-t-elle encore soif de cette liberté ?

Il est impossible d'offrir une réponse générale à la question. Les modèles universitaires, bien qu'ils aient désormais tendance à migrer d'un continent à l'autre, demeurent assez différents. L'université nord-américaine, celle que je connais le mieux, a pris son essor avec la révolution industrielle et éprouve moins d'états d'âme à la perspective d'être définie par les besoins sociaux dominants plutôt que de contribuer à les définir et à les transcender, ce qui me semble demeurer sa responsabilité sociale principale, une exigence née de son autonomie. L'université européenne paraît plus consciente de devoir sa naissance à la philosophie et d'avoir encore mission de mettre en question le monde et sa succession d'idées reçues. Mais le modèle nord-américain de l'université fonctionnaliste gagne actuellement du terrain en Europe. L'uniformisation des mécanismes économiques, corollaire de la mondialisation, impose partout aux universités les mêmes pressions, et bientôt les mêmes comportements.

Quelques causes

L'université, hier encore conviée à former surtout les futurs cadres de la nation, doit maintenant estampiller «conformes » l'énorme ensemble des travailleurs qualifiés de la société du savoir. Dans la plupart des sociétés industrialisées, presque tous les nouveaux emplois qui apparaissent sur le marché réclament une formation de niveau universitaire, ce qui a tendance à transformer les universités en vastes écoles professionnelles où l'étudiant - et l'entreprise qui le recrutera - achètent d'abord et avant tout des habiletés monnayables. Le savoir source de richesse a largement déclassé le savoir pour le savoir.

Mais le néolibéralisme, qu'on accuse si facilement de tous les maux, n'est pas seul à l'origine de cette mutation. Les soixante-huitards, grands révolutionnaires devant l'éternel, y sont aussi pour quelque chose. L'une de leurs principales revendications exigeait que le discours critique, apanage de l'université, se double d'un engagement sur le terrain, que les programmes d'enseignement intègrent l'étude de problèmes sociaux concrets, et de tous ordres, et que les établissements universitaires deviennent le lieu d'un brassage de classes et d'idées qui déborderait sans cesse dans la cité en y changeant la vie. Cette fièvre, quand elle s'est apaisée, avait néanmoins accrédité un devoir de réponse universitaire immédiate aux demandes sociales. Le fait que l'état ou l'industrie réussisse mieux que les groupes moins puissants à obtenir cette réponse n'a rien d'étonnant mais procède aussi de la grande mutation survenue à la fin des années soixante, au nom de la destruction de la «tour d'ivoire».

Longtemps boudée par les élites économiques qui la percevaient comme une charge sociale, l'université leur offre aujourd'hui un service essentiel et a regagné du prestige à leurs yeux. Les

grandes et moyennes entreprises partagent de plus en plus avec l'état les coûts de la formation et de la recherche et accordent à l'université une reconnaissance et un statut qui rendent d'autant plus difficile le maintien d'une autonomie et d'une distance critique.

Quelques réactions

La tradition universitaire ne saurait disparaître aussi facilement. Les universités tentent de la maintenir de diverses façons :

- en recrutant encore et toujours des professeurs dont les interventions individuelles, protégées par la liberté académique, éclairent la cité et y lancent des débats, tout en contribuant ainsi à préserver un trait spécifique de l'institution universitaire ;
- en se dotant, du moins comme on le voit chez nous, de bureaux spécialisés dans l'intervention sociale, qui mettent le savoir universitaire au service de groupes défavorisés ou exclus ;
- en soutenant certains programmes de recherche non subventionnés par les pouvoirs publics et/ou les intérêts privés, orientés en priorité à la poursuite des changements sociaux.

Les dangers

Ces quelques lieux encore vifs où peut survivre la liberté académique et où l'institution peut intervenir plus librement dans son environnement ne font pas oublier les tendances lourdes.

- L'organisation de l'université, prise dans la trame des intérêts qui tentent de la coopter, tend à transcender ceux qui la dirigent. Les directions d'établissement sont coincées entre les règles d'un financement public de plus en plus centré sur la performance, et les commandites qui régissent non seulement la recherche mais aussi l'enseignement de tous ordres et de toutes disciplines sauf peut-être celui des lettres et de la philosophie, qui deviennent lentement mais sûrement les danseuses du système de formation.

- Les recteurs, dont la personne devrait symboliser la liberté académique ont moins de marge de manœuvre que les dirigeants d'entreprise qui ont d'ailleurs tendance à occuper à leur place l'espace public, à y prendre la parole, à y défendre leurs valeurs tandis que l'université, comme institution, n'est même plus invitée à participer à certains forums majeurs.

- La pente est si glissante que le recrutement d'esprits libres pour le corps professoral pourrait à terme être menacé, les facultés craignant de compromettre leur financement et leur course aux subventions publiques et surtout privées au soutien de la recherche.

- Mais le danger le plus sérieux est évidemment la disparition graduelle de la spécificité de l'institution universitaire. À partir du moment où elle s'insère aussi pleinement dans la chaîne de montage de l'économie, nationale ou mondiale, elle ne peut plus prétendre à une véritable différence de civilisation, à une place à part dans son environnement, où les règles ne seraient pas tout à fait les mêmes et où la liberté de penser le monde autrement serait entièrement protégée. Or c'est là, me semble-t-il, sa responsabilité sociale première, celle d'assurer la formation de la main-d'œuvre qualifiée n'étant que subsidiaire (l'entreprise pourrait d'ailleurs se substituer à l'université pour donner ces formations et commence d'ailleurs à le faire, notamment aux États-Unis).

Quelques pistes

Certains fatalistes acceptent désormais que l'engagement civique de l'université soit limité à l'engagement civique individuel de quelques universitaires, professeurs et chercheurs qui interviennent dans le débat politique et social, mettent bénévolement leurs connaissances au service de quelque action communautaire méritoire, ou qui dirigent leurs recherches vers des objets socialement utiles. D'autres refusent de se laisser absorber, de détruire la singularité originelle du collectif qu'est l'université.

Les universités américaines, souvent les mieux nanties, s'offrent de plus en plus des sortes de secteurs-témoins de ce que fut la pleine liberté académique en créant des programmes dits «d'arts et sciences» qui ne sont rattachés à aucun cheminement professionnel, où de petits groupes d'étudiants ont accès aux meilleurs enseignements sur les fondements des grandes disciplines. Mais ils ont tendance, comme autrefois, à n'être accessibles qu'aux élites, que la fortune rend moins dépendantes de l'obsession de la formation professionnelle.

D'autres, encore animés par l'idéal de démocratisation qui fut à l'origine de l'université de masse, croient toujours possible d'y insuffler l'esprit qui fit l'originalité de l'université dans la cité, lieu de pensée et de parole libres. Les jeunes cherchent d'ailleurs toujours, plus ou moins consciemment, dans des lieux culturels ou contre-culturels, un espace qui échappe aux diktats du marché et c'est cet espace que les universités peuvent tenter de faire leur, en redevenant des lieux d'effervescence intellectuelle, sinon dans les classes mêmes ou les programmes de recherche, du moins dans leurs modes de vie.

Le défi renaît de créer ou recréer un espace différent dans la ville (alors même que disparaissent les quartiers latins), un espace ouvert à sa rumeur mais attaché tout autant à la décoder, où les débats, d'atriums en cafés, invitent tous et chacun, étudiants jeunes et adultes, à désacraliser les dogmes passagers, à rétablir une distance culturelle entre l'université et le marché du travail, de façon à ce qu'ils n'y pénètrent pas en automates. Il ne suffira pas, pour y arriver de réintroduire quelque dose de culture générale dans les programmes, tâche quasiment impossible et factice désormais. Il faudrait repenser au quotidien les façons de vivre à l'université et trouver les moyens contemporains d'en faire le forum de ses origines. Si elle redevient effervescente, peut-être lui demandera-t-on, à nouveau, dans le forum qu'est devenu la cité, de retrouver place et parole différentes.

Le premier devoir de l'université, sa responsabilité civique entre toutes, est d'inspirer la cité. Et pour y arriver, il lui revient de préserver ou de retrouver elle-même une inspiration que tout tend, désormais, à éloigner.

Address by: Prof. Dr Wichit Srisa-An
Rector, Suranaree University of Technology, Thailand

Distinguished Guests, Ladies and Gentlemen,

I feel greatly honored and privileged to have been asked to speak before such a distinguished audience gathered here today. The topic assigned to me is "Academic Freedom and Social Responsibilities".

First, I would like to begin with the brief history of academic freedom.

Before the 17th century, intellectual activities at universities were restricted. Opinions or conclusions that conflicted with religious doctrines were likely to be condemned. In the late 17th century English philosophers John Locke and Thomas Hobbes helped pave the way for academic freedom in the modern sense, demonstrating the need for a general approach to learning unimpeded by preconceptions. The German universities of Halle and Göttingen, founded in 1694 and 1737, respectively, were the first European universities to offer broad academic freedom from their inception. In the 18th and 19th centuries, universities in Western Europe, Great Britain, and the United States enjoyed increasing academic freedom as acceptance of the experimental methods of the sciences became more widespread and as religious control of institutions declined.

More recently, at the 27th Session of UNESCO's General Conference in a resolution was adopted inviting non-governmental organizations to contribute to the development of a possible international instrument on Academic Freedom and University Autonomy and in particular to ascertain how far such an instrument was desirable and feasible. At the Tenth General Assembly of the IAU held at New Delhi in February 1995, UNESCO requested the Association to take soundings amongst IAU membership with a view to assessing the feasibility, desirability and possible content of an International Charter on Academic Freedom and University Autonomy. In the document presented to a special Round Table session during the General Assembly, UNESCO justified its initiative on the grounds that the academic community was increasingly concerned to 'develop principles, norms and practices designed to regulate higher education at the institutional, national and international levels.'

The IAU Mid-Term Conference, held in Bangkok (Thailand), on November 15, 1997, contributed to the preparation and run-up to the World Conference on Higher Education. In view of the nature of the vital issues involved in the theme "Autonomy, Social Responsibility and Academic Freedom", the International Association of Universities has already taken a number of initiatives to 'prime' the debate and to draw the attention of its member universities to the importance of the topic and of the occasion. It also followed upon the series of Regional Consultative Meetings, organized by UNESCO in preparation for the World Conference on Higher Education. The Mid-Term Conference provided the first occasion for the university constituency worldwide to explore and to discuss a complementary but closely related topic - namely, "Universities' Responsibilities to Society". Within this overall debate, one plenary session was given over to the issue of University Autonomy and Academic Freedom. The Mid-Term Conference provided the occasion, in addition to a further meeting of the members of the Taskforce on Academic Freedom and University Autonomy, to bring together a number of experts from major regional and professional organizations representing the university and academic staff specifically to discuss the issue of the feasibility and desirability of a possible International Instrument as well as elements which might be included in it.

Academic Freedom: The Soul of the University

Now I would like to emphasize that academic freedom is considered "the soul of the university". It is essential to the university and applies to both teaching and research. Freedom in research is fundamental to the advancement of truth. Academic freedom in its teaching aspect is fundamental for the protection of the rights of the teacher in teaching and of the student to freedom in learning. It carries with it duties correlative with rights. Tenure is a means to certain ends, specifically:

- 1) freedom of teaching and research and of extramural activities, and
- 2) a sufficient degree of economic security to make the profession attractive to men and women of ability.

Freedom and economic security, hence, tenure, are indispensable to the success of an institution in fulfilling its obligations to its students and to society.

Definitions of Academic Freedom

Let me then talk a little bit about the definitions of the term "Academic Freedom"

Since the foundation of the university, academic freedom has been and remains, the central value and condition which both justifies and makes possible, innovation and organized creativity. Academic freedom is the central, pervasive, and guiding principle of academic work. The principle of academic freedom can be defined as the freedom for the members of the academic community - that is, teaching personnel, students and scholars – to follow their own scholarly enquiries and are thereby not dependent on political, philosophical or epistemological opinions or beliefs though their own opinions may lead them in this direction.

Therefore, academic freedom can be regarded as an application of the right to the free holding of opinions and the freedom to express those opinions but specifically applied to the individual position of researcher, professor, lecturer or student. These rights to the free holding of opinions and the free expression of opinion are expressly included in all human rights treaties. Nor are these freedoms missing from democratic constitutions. Hence it may, at first sight, appear superfluous expressly to incorporate the right to academic freedom in a treaty, constitution or even in an ordinary law.

Many countries entrench 'academic freedom' in their constitutions, for example, Austria, Belarussia, Bulgaria, Estonia, Finland, Germany, Lithuania, Romania, Slovenia, Spain, Sweden, Turkey, and quite recently Thailand (1997), amongst others.

Thus, academic freedom guarantees the liberty of those engaged in higher learning to teach, research, and to express opinions in the areas for which they are qualified and the advancement of which they are professionally committed and to do so without fear that such considered views will make them answerable for *délit d'opinion*. An alternative interpretation, more in keeping with the Germanic legal tradition, regards academic freedom as the exemption in the area of academic endeavor and scholarship from government instructions and intervention.

So, whatever the particular legal setting in which it is located, academic freedom remains the fundamental philosophical premise on which the transmission of established knowledge and the generation of new knowledge are grounded. It is, in short, held to be the optimal condition for the advancement of knowledge, for underpinning the pursuit of excellence and the application of human creativity to matters of concern to the various communities, scholarly and economic, industrial and social, which have a stake in higher learning.

Academic Freedom and Electronic Communications

Next, I would like to touch upon the impact of electronic communications on academic freedom.

The advent of electronic and digital communication has fundamentally and profoundly changed the ways that university faculty members conduct research, store data, and share information and insights. Such changes make timely the consideration of whether--and how--new media and information systems may alter traditional approaches to safeguarding academic freedom within the university community. While basic principles of academic freedom clearly transcend changes in media, new issues will inevitably arise in cyberspace, to which time-tested policies and precepts may need to be adapted in imaginative ways.

There is one overriding principle that should govern such inquiry: Freedom of expression and academic freedom should be limited to no greater degree in electronic format than in printed or oral communication, unless and to the degree that unique conditions of the new media warrant different treatment. While expression in cyberspace is obviously different in important ways from print or oral expression--for example, in the far greater speed of communication, and in the capacity to convey messages to far wider audiences--such factors do not appear to justify alteration or dilution of basic principles of academic freedom, and free inquiry within the academic community.

Several specific issues, however, concerning academic freedom and electronic communications deserve to be addressed, such as freedom of research and publication, freedom of teaching, access to the system, and the likes.

Academic Freedom and Social Responsibilities of the University

We have now come to the heart of the matter, that is, academic freedom and social responsibilities. Let me just briefly talk about the relations of academic freedom and social responsibilities of the university.

At the International Conference convened by UNESCO in 1950 in Nice, the Universities of the World stipulated three indissociable principles for which every university should stand, namely: the right to pursue knowledge for its own sake and to follow wherever the search for truth may lead; the tolerance of divergent opinion and freedom from political interference; the obligation as social institutions to promote through teaching and research, the principles of freedom and justice of human dignity and solidarity, and to develop mutually material and moral aid on an international level.

Also, Article 42 of the 1997 Constitution of the Kingdom of Thailand on the academic freedom of an individual stipulates that: "education, training, teaching and learning, research, and the publication of the research findings, are protected under the law, as long as they are not detrimental to good citizenship".(Ratthathamnoon haeng Ratcha Aanaachak Thai B.E. 2540). Article 26 of the Universal Declaration of Human Rights, and Articles 13 and 15 of the International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights, stipulate that: "higher education shall be equally accessible to all on the basis of merit", underlining the importance of the full development of the human personality, and the strengthening of respect for human rights, fundamental freedoms, and the maintenance of peace, and that States "undertake to respect the freedom indispensable for scientific research and creative activity".

On an international level, the International Association of Universities (IAU) has laid down some important principles of a new Social Contract which sets out mutual responsibilities, rights and obligations between university and society so that they may meet the challenges of the new millennium, such as the principle of institutional autonomy, the principle of academic freedom, rights confer obligations, academic freedom engages the obligation, university autonomy and accountability.

Address by: Mr Olli-Pekka Heinonen
Minister of Education and Science of Finland

Mr Chair,
Ladies and Gentlemen,

I would like to join the previous speakers of the panel and the speakers from the floor in emphasizing the importance of the issues under discussion in this debate.

I will not go into the analysis of the operating environment affecting autonomy, social responsibility and academic freedom of universities, because it is done in the excellent background document and by the previous speakers. In my capacity as a political decision-maker, I would like to bring into the debate a few supplementary points.

First of all, I feel I need to set the scene, so to speak, for my intervention: I come from an affluent society in which education at large, and university education in particular are highly appreciated both by the political leaders and the people. This appreciation is not only rhetorical, but it has taken concrete forms in the sense that we have invested heavily in university education and research during the recent years, and will continue to do so.

It is also important to note that we have moved from a rather centrally steered university system into a management by objectives and results - based steering system during the last ten years. It is my firm belief that the steering system happening at an arm's length, as it were, has increased the institutional autonomy of our universities. Our universities have always had an extensive autonomy in the matters relating to education and research, and the present steering system together with our new Universities Act further enhance their autonomy by delegating decision-making power as to organizing their own internal administrative and academic structures independently.

This I feel is very significant: now the universities can decide for themselves which faculties they should have or would they be better off without any traditional faculty structures. The relaxed steering system does not mean that the government has given away all policy instruments. I think it absolutely necessary that we can, together with the university and scientific community, set nationally and regionally relevant policy objectives and even target numbers for graduate output for each university. Setting objectives is not the whole story, however. In order to have a credible steering system we need to be able to monitor and evaluate the performance of the universities, and act on the results.

Justification for accountability is unquestionable in my mind. One cannot think of any other public service where this is even being discussed. Surely no one can believe in a system where taxpayers and other stakeholders would happily finance a service without asking what has been done with their money. Of course there is an on-going and evident need to discuss the length of the arm of the steering system; that is, how far does the requirement for accountability reach itself. We policy-makers must keep a keen eye on ourselves, because a temptation to go just a little too deep into university's internal activities is always lurking behind the corner.

This takes me to my next point, which are the possibilities of the modern university to maintain its autonomy in the market-driven world. In my mind, we as policy-makers must support universities in this. That we can do by guaranteeing the necessary resources the university needs to be able to commit itself to its own strategy and fields of expertise without a constant obligation to look for - or accept - any kind of external funding for any kinds of purposes. A reasonable level of public funding helps to keep the chosen institutional profile clear.

The problem with external funding is that it is normally earmarked research funding which often eats up publicly financed infrastructure without contributing any to education or pure basic research done at the universities. Perhaps the universities could think the whole management of external funding over. By this, I mean that universities could combine all the resources, whether public or private, to cover all university activities. This could perhaps lead to a more holistic strategy for the individual university.

Mr. Chair, if you allow me a moment I would like to finish by stressing the role a well-defined strategy could have in safeguarding autonomy and academic freedom of the universities without

compromising their social responsibility. In my mind, such a strategy should include at least the following points:

- making better use of the university's knowledge production and expertise beyond the world of academia
- increasing effectiveness and efficiency of all university activities
- enhancing innovativeness and institution-specific profiles
- reconciling internal and external interests and processes, and lastly,
- ensuring effective financial management and profitability of all actions.

Basically, in order to have a successful strategy the university must be prepared to adapt itself to the changes in its environment. The question they need to address is whether they are capable of concentrating on what is good and still fruit bearing in their activities and accordingly cut off the barren branches. Such honest analysis would increase social relevance of the university and add to the students' employability after graduation.

A strong and well-conceived strategy helps the university maintain its autonomy even in the open, ever-changing world.

Mr. Chair,
Ladies and Gentlemen,

The ancient university was an ivory tower where the sage had a possibility to engage himself in studies relevant perhaps only to him. People respected the sage because he was seen to have a knowledge of the unknown. Today, the modern university can only flourish if it lives in genuine interaction with the society at large. Today, people's respect does not come as easily as before universities must earn it by yielding to the service of their supporters.



Autonomie, responsabilité sociale et liberté académique

Points de vue : Afrique du Sud, Philippines, Chili, Canada, Thaïlande, Finlande

Document de référence : Autonomie, responsabilité sociale et liberté académique
Prof. Guy Neave
Association internationale des universités (AIU)

Tous les documents sont disponibles sur notre site web :

<http://www.unesco.org/education/wche/>

Résumé du sujet

Comme les communautés dans lesquelles elles sont insérées, les universités contemporaines sont en pleine mutation. Ce changement est mû par deux forces centrales, qui sont l'accélération du rythme du changement lui-même et la mondialisation de l'économie et de la technologie.

L'accélération générale du changement n'est pas qu'un déterminant du progrès individuel et social. Elle confère aussi à la production et à la diffusion des connaissances une fonction clé, celle de déterminer la place des nations dans l'ordre international comme elle détermine largement la place et la position de l'individu dans la société. Du coup, l'université voit ses responsabilités s'accroître considérablement. A la formation et à la recherche viennent s'ajouter l'investigation et la fourniture d'avis ainsi que les services de consultants, le transfert de technologie et la formation permanente.

Au cours du dernier quart de siècle écoulé, l'enseignement supérieur a amplement subi la pression des forces de modernisation. Celles-ci ont contribué à transformer en profondeur voire radicalement la communauté universitaire elle-même. A preuve l'essor de l'enseignement supérieur de masse dans les pays avancés et la très forte progression du nombre des institutions et des étudiants dans les pays en développement. Et rien ne permet de penser que cette dynamique perdra de sa vigueur au cours de la prochaine décennie ni même au-delà. L'émergence, dans les économies de technologie avancée, de la "société de l'apprentissage", c'est-à-dire l'instauration du système d'éducation permanente et partant, de l'actualisation des connaissances et du recyclage des individus, crée de nouvelles attentes et de nouvelles exigences chez les demandeurs et utilisateurs potentiels.

Il convient de placer la croissance de la demande d'enseignement supérieur depuis 1975 et son vraisemblable prolongement en regard d'un certain nombre de contraintes dont celle du financement public. La modicité des ressources limite la capacité de l'enseignement supérieur de répondre aux attentes avec la qualité nécessaire. Ainsi, dans de nombreux pays, la crédibilité et le prestige des universités sont de plus en plus contestés.

Un des problèmes que les universités doivent résoudre d'urgence est celui des ressources - comment les accroître, en diversifier la provenance, en améliorer à la fois la répartition au sein de l'institution et la gestion et enfin, comment assumer les responsabilités dévolues par la société tout en préservant la tradition notoire d'indépendance et de service objectif.

Cela dit, les mutations rapides renferment d'énormes possibilités de développement et de prodigieux défis tout à la fois. Les universités doivent dès lors se lancer dans de substantiels investissements pour adapter, innover, mettre au point des systèmes et des méthodes de gestion délicats et perfectionnés, définir et mettre en œuvre diverses options. Toutes les universités sont cependant loin d'être à égalité quant aux ressources dont elles disposent, quant au niveau des étudiants et à l'estime dont elles jouissent au sein de leurs communautés. Et même si la société fait pression pour une prise en compte rapide de ces mutations, les universités n'ont pas toutes la même capacité de réponse. Si celles qui sont solides ou qui sont à l'avant-garde ont des chances de se maintenir, les plus faibles risquent d'être encore plus ébranlées.

Les défis de la liberté académique et de l'autonomie institutionnelle s'articulent autour de quatre questions clés:

- 1.-Autonomie et imputabilité de l'institution universitaire ;
- 2.-Autonomie et partenariat ;
- 3.-Libertés académiques - la dimension éthique et les responsabilités sociales ;
- 4.-Libertés académiques et esprit d'entreprise.

Points de vue régionaux

- **Les universités comme partenaires à la prise de décision sociale**
Prof. Brenda Gourley (Afrique du Sud)

Les universités doivent se défendre – souvent avec difficulté – dans le monde complexe d'aujourd'hui. Il semble que le travail le moins impressionnant qu'elles aient accompli est justement celui qui concerne des sujets où les besoins de la société en termes de savoir et d'éducation sont les plus aigus : la pauvreté, la violence, la guerre et le chômage. Et si les universités, où qu'elles soient et quelles que soient leurs ressources humaines et matérielles, ne cherchent pas de solutions aux problèmes humains de première urgence, cela pourrait être considéré comme un échec à la fois éthique et intellectuel. Bien entendu, de telles solutions ne pourront pas être trouvées par les universités seules. Du fait de la globalisation (qui ressemble à une nouvelle forme de colonisation des pays pauvres) le monde a trop changé pour que cela soit possible. Les entreprises sont devenues tellement grandes que dans de nombreux cas leurs richesses dépassent celles de pays entiers. Elles commencent à réaliser que la santé de la planète, la qualité de vie des gens et l'infrastructure sur laquelle elles s'appuient pour faire leurs affaires sont tellement complexes et imbriquées que leur vulnérabilité et les risques auxquels elles sont exposées ont augmenté de façon exponentielle. Les entreprises sont aujourd'hui des partenaires pour la recherche de solutions.

Les Etats-nations voient aussi leur autonomie impitoyablement érodée par une prise de décision économique globalisée, par les marées de réfugiés qui rendent les frontières insignifiantes et les catastrophes naturelles qui se moquent de la du principe de nationalité. Ils réalisent que le niveau national est trop petit pour les grands problèmes et trop grand pour les petits problèmes. Ils ont besoin de partenaires ; ONG, organisations communautaires et autres doivent travailler ensemble à essayer de rendre le monde meilleur.

Les directeurs d'institutions doivent comprendre et développer des stratégies autour des réalités de notre environnement en mutation et ainsi orienter leurs établissements. Cela exige d'être intègre et de prendre en compte les impératifs éthiques de justice sociale. Dans la conduite de leurs affaires internes, les universités n'ont pas particulièrement fait preuve de justice sociale. Leurs structures de direction et de personnel le démontrent. Espérons que l'avenir sera différent..

- **Un point de vue étudiant sur l'autonomie et la liberté académique – M. Dennis Longid (Philippines)**

Aux Philippines, où nous nous battons pour faire progresser les droits démocratiques et la sécurité des étudiants, les administrateurs répondent en disant que nous sommes de passage. En conséquence, nous ne sommes pas impliqués dans les organes de prise de décision et d'élaboration des politiques des universités. Mais nous affirmons, nous étudiants de la Ligue des étudiants philippins (LFS) et de l'Association des étudiants d'Asie (ASA), que "*les étudiants sont peut-être de passage, mais [que] leurs droits ne le sont pas*".

Je pense que la liberté académique est menacée :

- *Premièrement*, en terme d'accès à l'éducation. L'autonomie implique des frais et des coûts accrus pour les étudiants avec le risque d'être privés d'éducation.
- *Deuxièmement*, en terme du contenu de l'éducation elle-même. Dans la mesure où des entreprises multinationales entrent à l'université, les étudiants sont limités dans le choix de leurs études et sont obligés d'étudier des matières qui sont d'un intérêt vital pour ces entreprises. Se pose aussi le problème de la propriété intellectuelle.
- *Troisièmement*, en s'opposant à ce type d'autonomie, les étudiants risquent d'être harcelés et réprimés. Les leaders étudiants se voient refuser l'accès aux syndicats estudiantins, aux organes d'élaboration des politiques, etc. Certains se voient même interdire le retour dans leur établissement. D'autres sont envoyés en prison. Les organisations estudiantines légitimes sont interdites ; les publications faites par les étudiants sont fermées. C'est une autre violation de la liberté académique.

La LFS et ASA réitèrent leur demande pour une éducation gratuite à tous les niveaux et appellent les gouvernements à donner la priorité à des services sociaux comme l'éducation, la santé et le logement plutôt qu'au service de la dette et aux dépenses militaires.

• **La liberté académique et le droit à l'enseignement supérieur – Mme Ximena Erazo (Chili)**

Une société réellement démocratique dépend de l'équilibre entre l'Etat, l'économie et la société civile. Si l'un des éléments est dominant, la société se trouve menée par une idéologie ou une philosophie particulière.

Dans de nombreux pays en développement, et en Amérique latine, le marché est trop prédominant. L'Etat et la société civile sont de meilleurs garants de la démocratie, de l'égalité des chances et de la justice sociale. L'Etat devrait être actif dans le domaine de la protection de la liberté académique qui peut être limitée sévèrement par des moyens subtils et non violents, et dans celui de la sauvegarde du droit à l'enseignement supérieur.

Ce dernier élément est lié à d'autres droits importants : le droit à l'éducation elle-même, au développement, les droits civils et le droit à la participation sociale. Pour cette raison, la réforme de l'enseignement supérieur est une question particulièrement complexe.

Les réformes actuelles dans ce secteur sont contradictoires. Au lieu de moderniser les institutions et promouvoir un accès équitable, elles contraignent les universités par de sévères restrictions financières qui exigent d'inévitables coupures dans le budget (bien que l'enseignement supérieur soit un service public), l'élimination de disciplines considérées non rentables et l'exclusion des personnes qui ne peuvent pas payer les frais d'inscription.

La liberté académique doit respecter le droit à l'enseignement supérieur.

• **L'autonomie universitaire ~ un espace social distinct - Mme Lise Bissonnette (Canada)**

Aujourd'hui, l'université devrait être liée au développement socio-économique. Ceci est plus facile pour les institutions nord-américaines du fait de leurs origines enracinées dans le service social. La question se pose cependant de savoir si l'université est libre de promouvoir ses propres valeurs et de profiter de sa liberté académique traditionnelle.

Tous les changements actuels ne sont pas dus exclusivement au néolibéralisme. Le principal objectif de "1968" était de rendre l'université plus pertinente socialement. Pourtant, dans la mesure où le secteur économique accepte de prendre en charge une partie plus importante du coût de la formation et de la recherche, l'université doit défendre son "*espace social*" et les responsabilités qui vont avec.

L'université traditionnelle peut prospérer si les universitaires sont protégés par la liberté académique, si l'institution est clairement perçue comme utile socialement et si la recherche fondamentale sur les problèmes de développement continue. De nouveaux dangers existent cependant : la prise de décision guidée par des considérations liées aux contraintes budgétaires ou aux diktats du marché du travail ou l'échec des recteurs qui n'arrivent pas à contribuer de façon significative au débat public.

L'université doit rétablir son "*espace social*" :

- *son rôle dans le débat civique*
- *son engagement dans le développement communautaire*
- *son respect de la culture et de l'énergie intellectuelle.*

Il y a un grand désir, et notamment chez les jeunes, de fréquenter des endroits et des institutions qui réaffirment ces principes. Le principal devoir de l'université a toujours été d'inspirer la société. Redécouvrir ce rôle historique et l'adapter à l'ère nouvelle tient de la responsabilité sociale moderne de l'université.

- **Définir la liberté académique – Prof. Dr Wichit Srisa-An (Thaïlande)**

La liberté académique demeure la valeur et la condition centrales qui à la fois justifie et garantit l'innovation et la créativité organisée. C'est le principe central, pénétrant et directeur du travail académique. Elle permet à la communauté universitaire – les enseignants, les étudiants et les savants – de poursuivre ses recherches indépendamment des croyances ou des opinions politiques, philosophiques ou épistémologiques.

La liberté académique est une application du droit à la liberté de conscience et d'expression avec une référence spécifique aux chercheurs, professeurs, assistants et étudiants. Ces droits sont expressément inclus dans tous les traités sur les droits de l'homme et ils caractérisent les constitutions démocratiques.

De nombreux pays intègrent la liberté académique dans leur Constitution. C'est le cas pour l'Autriche, le Belarus, la Bulgarie, l'Estonie, la Finlande, l'Allemagne, la Lituanie, la Roumanie, la Slovénie, l'Espagne, la Suède, la Turquie et, récemment, la Thaïlande (1997).

La liberté académique garantit ainsi la liberté d'enseigner, de faire des recherches, d'exprimer des opinions dans son domaine de compétences – et de le faire sans peur. Une autre interprétation, plus en accord avec la tradition juridique germanique, considère la liberté académique comme l'exemption d'instructions et d'interventions gouvernementales dans le domaine de la recherche et de l'érudition académiques.

Quel que soit son cadre juridique particulier, la liberté académique demeure le principe philosophique fondamental pour la transmission du savoir établi et la génération de nouvelles connaissances. C'est la condition optimale pour faire progresser l'apprentissage, soutenir la recherche de l'excellence et appliquer la créativité humaine à des questions d'intérêt pour les communautés, en termes éducatif, économique, industriel et social.

- **Accroître l'autonomie : l'expérience finlandaise – M. Olli-Pekka Heinonen (Finlande)**

La Finlande est une société d'abondance qui apprécie l'éducation et l'enseignement universitaire. C'est la raison pour laquelle nous avons beaucoup investi dans l'éducation post-secondaire et la recherche ces dernières années, et que nous continuerons à le faire.

Nous sommes passés, en dix ans, d'un système universitaire à direction plutôt centralisée à un système de direction à "gestion par objectifs et résultats". Cela a augmenté l'autonomie institutionnelle de nos universités qui ont toujours eu une grande latitude pour tout ce qui touche à l'éducation et à la recherche. Le système de direction actuel, avec notre nouvelle loi sur l'université (Universities Act), accroît d'autant plus leur autonomie en déléguant le pouvoir de décision à leurs propres structures administratives et académiques internes.

Les universités peuvent décider elles-mêmes du choix et de la structure des facultés. Ce système de direction plus lâche ne signifie pas que le gouvernement ait renoncé à tous ses instruments politiques. Il peut, en collaboration avec la communauté universitaire et scientifique, établir des objectifs de politique pertinents aux niveaux national et régional et même cibler des taux de réussite pour chaque université. Par ailleurs, il ne s'agit pas seulement de fixer des objectifs. Un système de direction crédible suit et évalue la performance des universités, puis il réagit en fonction des résultats.

L'obligation de rendre des comptes est essentielle. Cela est inhérent à la notion même de service public. Les contribuables doivent savoir où va leur argent. Il faut bien entendu discuter de la portée du système de direction ; les responsables politiques devant respecter les activités internes de l'université.

Une stratégie bien définie protège l'autonomie et la liberté académique sans compromettre la responsabilité sociale. Une telle stratégie devrait :

- faire meilleure usage de la production de savoir et des compétences de l'université au-delà du monde académique ;
- accroître l'efficacité et le bon fonctionnement de toutes les activités universitaires ;
- promouvoir l'innovation et la spécialisation des établissements ;

- réconcilier les intérêts et les processus internes et externes, et assurer une gestion financière efficace et la rentabilité de toutes les actions.

Pour approfondir la réflexion

- Quelles sont, pour la gestion universitaire et le leadership institutionnel, les conséquences d'une autonomie de plus en plus conditionnelle ?
- Dans quelle mesure l'autonomie universitaire est-elle compatible avec l'obligation de rendre des comptes plus précis au public, aux étudiants et aux autres partenaires ?
- Quel est et quel devrait être le rôle de l'université dans le développement communautaire ?
- Quelles stratégies permettraient d'amener les représentants de la société civile à aider l'université à mener à bien sa mission de service à la collectivité ?
- Quelles responsabilités d'ordre éthique découlent de la liberté académique ?
- Comment le monde de l'enseignement supérieur – enseignants et étudiants confondus – peut-il mieux prendre conscience de ces responsabilités ?
- Comment préserver la liberté de faire de la recherche et de publier, tout en respectant les conditions de confidentialité souvent requises dans les relations entrepreneuriales ?
- Quelles garanties l'université devrait-elle s'assurer auprès de ses partenaires contractuels afin que soient respectés les termes de sa mission globale, son attachement à la liberté académique et les préoccupations de chaque universitaire ?